

AU BENIN

## CONCERTATION ENTRE ACTEURS DE LA FILIERE SOJA



*En seulement deux ans, les producteurs et transformateurs de soja de la région de l'Atlantique sont parvenus à satisfaire les besoins en légumineuses de plus de 5 000 personnes.*

Dans le cadre d'un projet porté par :



Union régionale des producteurs de  
l'Atlantique et du Littoral (URP-AL)



Agriterra

## Défi : alimenter la région de l'Atlantique en protéines locales

Dans le cadre d'un plan de relance du secteur agricole, l'État béninois a massivement investi dans la culture du coton. Or, dans le Sud du Bénin, région qui abrite les plus grands centres urbains du pays (Cotonou, Ouidah), les conditions climatiques ne sont pas favorables à la culture cotonnière. A l'inverse, le soja, légumineuse aux qualités nutritionnelles<sup>1</sup> et écologiques<sup>2</sup> remarquables, y pousse naturellement très bien. Pourtant, la région souffre d'un déficit alimentaire structurel, en particulier en protéines. Pourquoi ?

<sup>1</sup> Les graines riches en lipides et en protéines végétales entrent dans la préparation des aliments sous des formes très diverses. 1 kg de farine de soja équivaut en protéines à une quarantaine d'œufs, car si le soja contient entre 30 et 45 % de protéines, ce n'est qu'environ 10 % pour un œuf, et 20 % pour la viande de bœuf.

<sup>2</sup> Le soja fixe l'azote atmosphérique et absorbe l'azote minéral présent dans le sol. Sa culture ne requiert pas de compléments en engrais azotés et sa résistance aux parasites et maladies permet de le cultiver sans pesticides. Sa culture limite la pression sur les terres agricoles : 18 m<sup>2</sup> de soja assurent l'apport protéinique annuel d'un individu, contre presque 400 m<sup>2</sup> de soja à destination de l'alimentation animale si l'individu en question choisit de consommer de la viande. Voir le rapport de WWF (2009).

Le manque de capacités techniques, les problèmes d'accès au crédit, de stockage et l'absence d'organisations collectives freinent le développement de la filière. Actuellement, les transformateurs sont obligés de s'approvisionner dans d'autres régions du pays, ou en soja importé, ce qui entraîne un surcoût financé par les consommateurs. En effet, le soja est un aliment de base dans la cuisine béninoise et pour satisfaire la demande locale, les unités de transformation ont besoin d'être approvisionnées en plus grande quantité. Le soja constitue donc un marché intéressant pour les producteurs comme pour les transformateurs.

Pour faire face à ce défi de sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'Union régionale des producteurs de l'Atlantique et du Littoral s'est engagée en 2011 avec Agriterra dans un projet visant à améliorer et sécuriser la production de soja, en structurant la filière de la production à la commercialisation.

## La concertation entre acteurs, un cadre propice à l'innovation

L'innovation principale est ici d'ordre organisationnel. La concertation entre les différents acteurs de la filière soja au sein d'espaces d'échange et de négociation a fait émerger des solutions aux difficultés rencontrées par chacun des maillons de la chaîne de valeur.

Au niveau de chaque commune concernée, les producteurs, transformateurs, techniciens de l'État, collecteurs et commerçants ont constitué des plateformes multiacteurs, dotées d'une charte. Ils se rencontrent à intervalles réguliers pour diagnostiquer les difficultés et définir les collaborations possibles. Ensemble, ils ont dégagé quatre priorités : l'amélioration de la production en qualité et en quantité, l'accès au crédit, la transformation et la commercialisation groupée.

A moyen terme, ces plateformes ont vocation à devenir des Pôles d'entreprises agricoles (PEA) régis par des conventions de collaboration. Un premier pôle d'entreprise agricole rassemble déjà une dizaine de groupements de producteurs, la Coopérative de transformation, d'approvisionnement et d'écoulement de soja (CTAE), des producteurs de semences et des commerçants. Ce PEA est structuré par des liens d'affaires dont l'importance va croissante.

Sur le long terme, chacun parvient ainsi à exprimer ses besoins et ses exigences. C'est aussi le lieu idéal pour évoquer la difficile question de la répartition de la valeur ajoutée ; les commerçants cherchent à faire baisser les prix payés aux producteurs, mais l'alliance entre producteurs et transformateurs et la transparence de chacun sur ses coûts rétablissent l'équilibre.

## Une production en hausse, valorisée par la transformation

Les priorités identifiées par les plateformes ont été reprises comme pistes de travail pour structurer la filière et améliorer ses performances.

La production a augmenté en qualité et en quantité. Cinq producteurs semenciers se sont formés. Leur production sécurise progressivement l'approvisionnement en intrants. Les 400 producteurs impliqués ont amélioré les rendements et revitalisé les sols grâce à la mise en place d'itinéraires

techniques de production plus adaptés, à la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFs) et à l'introduction d'inocula<sup>3</sup>, qui accroissent la capacité du soja à fixer l'azote.

Les groupements de transformatrices se sont formés à de nouvelles techniques. Ils proposent désormais plusieurs produits dérivés du soja : grain, fromage, farine, goussi (soja en granules), huile et tourteaux pour le bétail.

Grâce à l'appui au montage de demande de crédits et aux formations en marketing, les groupements ont investi pour donner plus de visibilité aux produits. Ils ont cependant encore du chemin à parcourir pour améliorer leurs capacités en gestion d'entreprise, ainsi que leur marketing. Le travail à mener sur ces deux aspects devrait permettre une augmentation de la marge des producteurs, ainsi qu'une meilleure visibilité des produits.

## Contractualisation et information, deux clés pour l'accès au marché

Pour la commercialisation groupée, les producteurs élaborent ensemble leur stratégie, les modalités de collecte, de partage des bénéfices, etc. Puis, souvent, les contrats de vente sont signés au sein des pôles d'entreprises agricoles (PEA). Les groupements de producteurs ont ainsi vendu près de 80 % de leur production de 2013 directement à la CTAE, à 235 FCFA le kilo contre 150 FCFA en 2012<sup>4</sup>. Ces contractualisations assurent aux producteurs un revenu sécurisé, et à la CTAE une production de bonne qualité (sans de sable ni cailloux...) disponible à proximité. Des groupements de femmes transformatrices du soja en fromage s'approvisionnent également auprès des producteurs. Auparavant, les transformateurs devaient se fournir dans les départements du Zou et du Nord, pour des achats de soja estimés en 2010 à environ 50 millions de FCFA (environ 76 000 euros).

Dans le but d'accroître l'influence des producteurs sur la chaîne de valeur et réduire l'asymétrie d'information, l'URP-AL va mettre en place en 2014 un système d'information sur les marchés assez novateur, recourant à l'utilisation de SMS (messages instantanés sur téléphones portables). À travers la Fédération des unions de producteurs du Bénin, les différents membres du réseau se transmettront rapidement les données dont ils disposent sur l'offre et la demande au niveau de chaque territoire. Chaque groupement pourra relayer ces informations aux producteurs et agir stratégiquement en conséquence. Pour sensibiliser à l'importance de ce type d'informations, l'URP-AL a prévu de réaliser des émissions de radio.

## Tontines et fonds de garantie collectif : l'URP-AL allie tradition et innovation

Les transformatrices ont mis à profit le système traditionnel de tontine rotative<sup>5</sup> pour multiplier leur investissements en équipements et pouvoir suivre l'augmentation de la production. Ce système

<sup>3</sup> Les inocula sont des substances contenant des germes vivants, introduites, en vue d'immuniser une plante ou de la guérir. L'inoculation est autorisée par les réglementations qui encadrent l'agriculture biologique. Pour le soja, l'inoculation consiste à mélanger les semis avec des germes de la bactérie *Rhizobium japonicum*, qui se fondent avec les nodosités des racines et aider à fixer l'azote dont le soja a besoin, améliorant les rendements. [Plus d'informations](#).

<sup>4</sup> 1 euro = 655 FCFA (2014). Ici le kilo est passé de 20 à 40 centimes d'euros environ.

<sup>5</sup> Cela consiste, pour un groupe de personnes définies, à cotiser régulièrement pour constituer une caisse commune. Chaque semaine, le montant total des cotisations est attribué à un des membres, soit par tirage au sort, soit selon un système de rotation prédéfini. Cela constitue une épargne collective, sans intérêts à rembourser.

renforce les liens et l'engagement des participants tandis que la pression sociale induite favorise le remboursement.

Mais la démarche la plus innovante à ce niveau reste la mise en place par l'URP-AL d'un fonds de garantie dans une banque (FECECAM Bénin). Ce fonds de garantie collectif constitue une caution pour les prêts des différents groupements. Il est géré par les responsables des plateformes et l'institution financière qui a été choisie de façon collégiale. Une convention assure et régit ce partenariat grâce auquel les producteurs peuvent emprunter au total trois fois la somme déposée (5 millions de FCFA, soit environ 7 600 euros).

## Des gains significatifs de parts de marché

En 2011, la production de soja des producteurs appuyés représentait 2,5 % de la production du département ; en 2013, elle en représentait 19 %. L'augmentation de la production du département sur ces deux ans est d'ailleurs à 90 % le fait des producteurs soutenus. Mais la production n'est pas encore suffisante pour satisfaire la demande locale.

	2011	2012	2013	Variation 2011-2013
<b>Production</b>				
Rendement soja inoculé (kilo/hectare)	NR	NR	1100	NS
Rendement soja non inoculé (kilo/hectare)	500	652	754	+50,8 %
Production de soja du département de l'Atlantique (en tonnes)	325	356	404	+24 %
Production de soja des producteurs appuyés (en tonnes)	8	31	76	+850 %

La contractualisation entre producteurs et CTAE permet également une évolution très positive de l'activité de la CTAE et de son chiffre d'affaires.

<b>Transformation</b>				
Nombre de tonnes transformées par la CTAE	8	28	60,8	+660 %
Chiffre d'affaires annuel de la CTAE (en millions de FCFA)	63	NR	76	+20,6 %

Grâce à la concertation et aux différentes innovations suscitées à chaque étape de la chaîne de valeur, les acteurs impliqués ont notablement amélioré les performances de la filière soja et gagné des parts de marché.

<b>Commercialisation</b>				
Vente à des groupements hors CTAE (en tonnes)	0	3	15,2	NS
Vente groupée totale par les producteurs (en tonnes)	8	28	76	+850 %
Nombre d'accords commerciaux obtenus par les producteurs	1	2	3	+200 %

La marge bénéficiaire des producteurs est passée de 41 000 FCFA/hectare en 2012 à 56 375 FCFA/hectare en 2013 soit une augmentation de 15,78 %. Les producteurs ont augmenté leurs revenus de 12 %.

## Les producteurs et les transformateurs se font des alliés

400 producteurs réunis en groupements vendent le soja aux transformateurs. La CTAE comprend des unités de production ayant chacune sa spécialité (huile, goussi, tourteaux, etc.). Ces unités valorisent les produits, puis les revendent aux marchés institutionnels, mais également aux commerçants (détaillants et grossistes).

Autour de ce noyau d'acteurs gravitent de nombreuses organisations et institutions dont la plupart ont noué des partenariats avec l'URP-AL :

- la faculté des Sciences agronomiques de Cotonou pour la promotion des inocula ;
- l'ONG béninoise Initiative pour un développement intégré et durable (*IDID*) pour la formation aux itinéraires techniques et à la gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- l'ONG béninoise Germe qui réalise un accompagnement de type Conseil aux exploitations familiales ;
- l'ONG américaine International fertilizer development center (*IFDC*) pour appuyer et développer les pôles d'entreprises agricoles.

Par ailleurs, le projet mené par l'URP-AL en partenariat avec Agriterre rentre dans un cadre plus large de concertation entre acteurs des filières maïs et soja à l'échelle nationale. Il est mené avec la *Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO)*, qui regroupe des unions territoriales et par filière, dans le Mono-Couffo, le Zou-Collines, l'Atlantique-Littoral et l'Atacora-Donga.

Points forts	Freins
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte demande urbaine de soja, de produits riches en protéines</li> <li>• Réseau de partenaires solide</li> <li>• Chaîne de valeur structurée</li> <li>• Sécurisation partielle de l'approvisionnement en semences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité entrepreneuriale des acteurs</li> <li>• Production encore inférieure à la demande locale</li> <li>• Marketing à développer</li> </ul>

### Pour creuser le sujet :

Fiche innovation, *Concertation entre les différents maillons de la chaîne de valeur du fonio*, 2013

Témoignages, *La vente groupée au sein de la FUPRO*, 2013

Etude/Synthèse, *Les organisations paysannes innovent pour se positionner dans les chaînes de valeur agricole*, 2011

Découvrez d'autres témoignages et fiches innovations sur la promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest sur [alimenterre.org](http://alimenterre.org), ou retrouvez-nous sur [cfsi.asso.fr](http://cfsi.asso.fr)

## CONTACTS

| PORTEUR DU PROJET

URP-AL, Bernard Dedjelenou: gantekan [at] yahoo.fr

| PARTENAIRE

Agriterra - [www.agriterra.org](http://www.agriterra.org)

| AUTEUR

Gaëlle Le Gauyer © CFSI

| PHOTOS

© URP-AL

| DATE DE PUBLICATION

mai 2014

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Fondation de France dans le cadre du programme « *Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest* » (PAFAO, appel 2012). *Voir la fiche projet.*

Le programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM. Bruneau (sous égide de la Fondation de France), de la Fondation Ensemble, de la Fondation L'OCCITANE et de l'Agence Française de Développement. La SEED Foundation et la Fondation Un monde par tous participent également au volet capitalisation du programme.



FONDATION JM. BRUNEAU

Sous l'égide de la Fondation de France

